# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 à 19H00



N°063/2023 – Remplacement des conseillers municipaux démissionnaires au sein du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Conseillers en exercice: 26 - Présents: 21 - Excusés avec Pouvoir: 4 - Absente: 1 - Votants: 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 13 SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 7 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Guillaume FAUVET, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

#### Mesdames, Messieurs:

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick BULIARD Sylvie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

# **ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR:**

### Mesdames, Messieurs:

CHAUDET Lydie (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), FERAUD Valérie (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), GRUET Alexis (pouvoir donné à Patrick VAUGEOIS), SCHWINTNER Francis, (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA).

## **ETAIT ABSENTE:**

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Considérant la démission de Madame Françoise GARCON et de Monsieur Samuel CORBAUX de leurs fonctions de conseiller municipal, **Monsieur le Maire** informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à leur remplacement en tant que délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA).

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour élire délégué titulaire du SIEA,

PROCEDE à la modification des représentants comme suit :

|             | Délégués 🐪         | Elus Lucia         |
|-------------|--------------------|--------------------|
|             | Titulaires         | Guillaume FAUVET   |
|             |                    | Marc Boileau       |
|             |                    | Bruno MIRALLES     |
|             |                    | Stéphane RONGEAT   |
|             | Suppléants         | Nathalie GONGUET   |
|             |                    | Lydie CHAUDET      |
| e Filotéria | <b>Supplearits</b> | tean=Midhek@Atten  |
| 023-DE      |                    | Figures SCHWINTNER |
|             |                    | Alexis GRUET       |

Réception par le préfet 22/09/2023 Publication : 24/09/2023

Accusé de réception - Ministère de 001-210103446-20230913-063-2 Accusé certifié exécutoire DONNE pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,

Guillaume FAUVET

Le secrétaire Patrick BOUVARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230913-063-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023 Publication : 24/09/2023